



Titre professionnel « Assistant de vie-dépendance » Accompagnement à la VAE Post-Recevabilité

Référence : MIVAE

Eligible au CPF

Lieu

Salle proche de votre domicile

Coût de la Formation

Aucun frais. Prise en charge intégrale

Modalités d'accompagnement

Le rôle de l'accompagnateur consiste à aider le candidat à décrire et analyser les situations de travail vécues, à prendre de la distance par rapport à ses différentes expériences, à structurer et organiser son dossier de VAE, enfin à préparer son entretien avec le jury de certification. Pour cela, il dispose d'outils et d'une méthodologie d'accompagnement adaptés et propre à la VAE.

Animation

Accompagnateur formé et habilité par IPERIA

Conseil et inscription

Mélody Lys : 01.64.19.36.13
m.lys@rebondir-formation.fr

Durée de l'accompagnement

Selon le niveau d'études :

- Niveau 4 (MIVAE124) : 20h
15h collectives et 5h en individuelles
- Niveau 3 (MIVAE224) : 28h
18h collectives et 10h en individuelles
- Niveau 2 (MIVAE324) : 38h
18h collectives et 20h en individuelles

Dates

A planifier avec notre organisme de formation

Public visé

Candidat recevable à la validation des acquis de l'expérience en vue d'obtenir la certification « Assistant maternel/Garde d'enfants ».

Prérequis : Avoir établi avec l'architecte de parcours un plan d'action visant l'acquisition d'une certification et transmis la notification de recevabilité à l'Université du domicile. Le niveau d'accès requis en français correspond au niveau B1 du CECRL. Des modules de français pourront être proposés en amont de la VAE pour améliorer l'expression écrite/orale du candidat.

Objectifs de l'accompagnement

À l'issue du module d'accompagnement, le candidat sera en capacité de démontrer ses compétences acquises par l'expérience devant un jury de certification, pour obtenir le titre à finalité professionnelle.

Compétences :

- Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience.
- Formaliser et verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail.
- Préparer l'entretien avec le jury de certification.
- Démontrer ses compétences professionnelles.
- Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité.
- Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles et linguistiques.
- S'auto-questionner, s'auto-expliciter, s'auto-informer, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.

Modalité d'évaluation :

Les évaluations de la progression sont effectuées au cours de l'accompagnement.

L'évaluation de la satisfaction des stagiaires est réalisée en fin d'accompagnement.

Suite de parcours :

Certificat de compétences coordination à domicile (niveau 4).

Certificat de compétences autisme, handicap, TDAH et CQP travailler en MAM.

Équivalence :

Le titre « Assistant de vie-dépendance » permet de valider les blocs 1, 2 et 3 des titres « Employé familiale » et « Assistant maternel/Garde d'enfants ».